

## CRÉDIT D'INVESTISSEMENT POUR LE REMPLACEMENT DE LA BALAYEUSE DE LA VOIRIE



La voirie possède actuellement une balayeuse qui, jusqu'ici, a fait plus étalage de ses défauts que de ses qualités.

En effet, son manque de fiabilité et de puissance d'aspiration sont un grand problème. Sa vitesse maximum de 10 km/h et son bac de récupération trop petit la cantonne dans un périmètre d'action faible.

De part sa conception, le système de nettoyage détériore inexorablement la turbine d'aspiration, les déchets passant au travers de celle-ci.



Après quelques essais de différents modèles mieux adaptés, notre choix s'est porté sur une balayeuse Hako Citymaster (voir photo). Sa vitesse de 25 km/h et sa plus grande capacité nous permettra de nettoyer l'ensemble des routes communales, nous évitant de faire appel à des tiers pour des montants avoisinants les Fr. 4000.– par année.

**Le Conseil communal sollicite un crédit d'investissement de Fr. 75'000.–**

---

### Crédit d'investissement pour le remplacement de la balayeuse de la voirie

**Crédit demandé** Fr. 75'000.00

#### Financement

Reprise ancienne balayeuse Fr. 11'600.00

Solde par emprunt bancaire Fr. 63'400.00

#### Frais financiers annuels

Intérêts estimatif 2 % Fr. 1'268.00

Amortissement 15 % Fr. 9'510.00

**Total** **Fr. 10'778.00**